



Licence professionnelle - LP 108 02A

Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation

parcours Industries des céréales

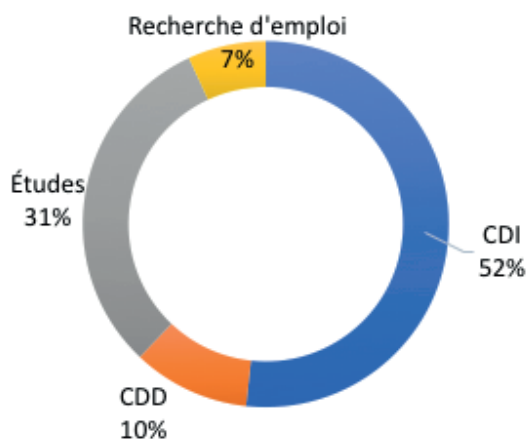
Perspectives professionnelles

- Technicien·ne expert·e en industries des céréales (IdC)
- Responsable gestion de production en IdC
- Responsable d'une ligne de production en IdC
- Responsable qualité en IdC
- Technico-commercial·e en IdC

Objectif de la formation

Former des technicien·ne·s expert·e·s dans les principaux métiers de transformation des céréales (meunerie, semoulerie, alimentation animale, boulangerie industrielle, etc) : la production et sa gestion, le management de la qualité et l'action technico commerciale.

Cet objectif est largement atteint comme en témoigne les chiffres de l'insertion professionnelle 1 an après la formation :



Ce succès est dû à une équipe pédagogique reconnue, vivant depuis longtemps en symbiose avec la profession.

Public concerné

- Être titulaire d'un diplôme scientifique ou technique homologué de niveau III (BTS, DUT, RNCP*- Cnam, L2, etc).
- Être de nationalité française ou disposer d'un titre de séjour autorisant un travail à temps plein.

Rythme de l'alternance

- 1 mois en formation, 2 mois en entreprise

Apprentissage

- Contrat à durée déterminée (apprentissage ou professionnalisation) avec rémunération calculée sur la base du Smic en fonction de l'âge.
- Encadrement de l'apprenti·e par un double tutorat en entreprise et au Cnam.

Durée de la formation

- 12 mois

Conditions d'admission

- Admissibilité sur dossier de candidature.
- Admission définitive à la signature du contrat avec l'entreprise.

Dates limites de dépôt des candidatures

9 mars 2020, pour le 1 ^{er} jury d'admissibilité.	27 avril 2020, pour le 2 ^e jury d'admissibilité.	8 juin 2020, pour le 3 ^e jury d'admissibilité.
--	---	---

Date de rentrée

- 14 septembre 2020

*RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

Alternance et apprentissage
avec le CFA Formasup Paris





La formation

La licence professionnelle se compose de

- 4 mois de formation, soit 500 heures réparties en 9 unités d'enseignement :
 - Communication professionnelle et management
 - Connaissance entreprise
 - Qualité, sécurité, environnement
 - Management de la qualité en IDC
 - Génie industriel céréaliier
 - Biochimie céréalière
 - Gestion de production en industries céréalières (IdC)
 - Action commerciale
 - Filières céréalières
- Une période en entreprise (8 mois)
- Un projet tutoré en entreprise (100 h minimum)

Évaluation

- 1 examen par unité d'enseignement
- Mémoire et soutenance pour le projet tutoré
- Évaluation de l'activité professionnelle par l'entreprise

Pour en savoir plus, consulter le site

[iaa.cnam.fr/Enseignements/Licences pro/Parcours Industries des céréales](http://iaa.cnam.fr/Enseignements/Licences%20pro/Parcours%20Industries%20des%20c%C3%A9r%C3%A9ales)

Contact

Cécile Courtois-Viollet
Cnam-Industries agroalimentaires
Case EPN7-Labo IAA
292, rue Saint-Martin
75141 Paris Cedex 03
01 58 80 88 92
industries-des-cereales@wanadoo.fr